

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 25 octobre 2021
EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS n° 2021/022**

Tarifification 2022

■ **Membres présents**

Thierry JULIER, président (*présentiel*)
André CORRIGES, vice-président commerce (*présentiel*)
Gilles RANC trésorier (*présentiel*)
Francis PEYRE, trésorier adjoint (*présentiel*)
Philippe MAURIN, Secrétaire Bureau (*présentiel*) – arrivée à 16 heures
Christelle RAMADIER membre du Bureau (*présentiel*)

Chantal BERNARD (*visioconférence*), Samuel CHAUDANSON (*présentiel*), Jean-Louis LACABANE (*présentiel*), Hervé LAPORTE (*visioconférence*), Jacques MIRMAND (*visioconférence*), Christelle MOURETON (*présentiel*), Jean-Pierre ORLHAC (*visioconférence*), Josiane PLANCHON (*présentiel*), Rémy PARADIS (*présentiel*), Dominique PAULHAC (*présentiel*), Florence PRATLONG (*visioconférence*), membres élus.

Philippe CROUZET, Jean-Paul GÉLY, Arnaud PELLEGRIN, Emmanuel TUZET, membres associés.

■ **Membres excusés**

Philippe CANAC, Vice-président industrie
Laëtitia ALDEBERT, Bernard BENOIT, David ARAUJO, Jean-Michel BONNEFOY, Olivier DALLE, Caroline DE SOUSA, Yves LAROUMET, David MATHIEU, Nelly SAVAJOL, Bernadette TROUCELIER, membres élus

Stéphane BASTIDE, Jean-François BRESSON, Jacques BRIOUDE, Roland DELLA CASA, Laurent GAUTUN, Dominique LAVAURE, Sébastien MOURGUES, Edith PENET, Gérald RODIER, Marcel SAVAJOL, membres associés

■ **Quorum**

Le nombre de membres élus présents à l'ouverture de la séance est de seize (16) et dix-sept (17) en fin de séance.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

A l'issue de l'assemblée générale, l'ensemble des délibérations votées a été adressé par mail aux membres élus présents en visioconférence, qui ont confirmé leur vote.

Tarification 2022

➤ Activité commerciale : évolution du coût/journée des prestations

Dans le cadre des harmonisations et mutualisations du réseau des CCI, le Bureau de la CCI Occitanie du 7 octobre 2021 a validé l'harmonisation du coût/jour collaborateur avec celui adopté par CCI France pour l'offre nationale.

Ce coût / jour pratiqué pour les **prestations vendues par les collaborateurs CCI Occitanie** était fixé à 550 € HT en 2021 ; il passe à **650 € HT / jour** collaborateur CCI, applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les travaux en cours sur la transformation du réseau des CCI d'Occitanie, confirment ce besoin de mutualisation et d'alignement et imposent que chaque CCI s'aligne en termes de qualité de rendu de prestation (méthode, livrable, prix) pour garantir l'équité à chaque entreprise d'Occitanie.

➤ Prestations locations de salles

Le tarif des prestations de location de salles, adopté lors de l'AG CCI du 23 novembre 2020, applicable depuis le 1^{er} janvier 2021, reste inchangé pour 2022.

PRESTATION DE LOCATION DE SALLES (TARIFS HT 2022)								
LOCATIONS SOUMISES A LA TVA								
DENOMINATION	Surface	Capacité max	Capacité assise	Vidéo-projection	Accès Internet	Boissons	1/2 journée	Journée
CCI LOZERE - 16 boulevard du Soubeyran								
SALLE "CAUSSES" 1 ^{er} étage droite	58 m ²	35	27	Intégré avec écran	WIFI disponible	Machine à café dans le hall d'accueil	55,00 €	89,00 €
SALLE "MARGERIDE" 2 ^{ème} étage droite	58 m ²	30	22	Intégré avec écran			55,00 €	89,00 €
SALLE "AUBRAC" 2 ^{ème} étage gauche	44 m ²	19	19	Intégré avec écran			55,00 €	89,00 €
SALLE honneur Jean-Antoine CHAPTAL rez-de-chaussée	107 m ²	100	67 dont 5 en tribune et 50 derrière pupitres	Intégré avec écran + micros et sono		Accès espace kitchenette	120,00 €	200,00 €
PÔLE ACTIVITES CCI JEAN-MARC HUGONNET - Valcroze - 10 rue A. Einstein <i>(Priorité Formation Pro CCI)</i>								
SALLE coworking rez-de-chaussée haut Espace dédié à des réunions type séminaire / brainstorming	44 m ²	19	18	Portable avec tableau blanc mobile		Accès espace kitchenette	55,00 €	89,00 €

Délibération 2021/022

Les Membres de la CCI Lozère adoptent, à l'unanimité ces nouvelles tarifications applicables au 1^{er} janvier 2022.

A Mende, le 27 octobre 2021

Le Président,

Thierry JULIER

